

Adhoc du cep

N° 13 | 2024

12 juillet 2024

Élections législatives : quel gouvernement pour la France ?

Sortir du labyrinthe politique et institutionnel pour peser en Europe

Victor Warhem



La France a élu une nouvelle Assemblée nationale. Avec un taux de participation supérieur à 65% au premier et aux deuxième tours, les électeurs lui confèrent une légitimité qu'elle avait perdue depuis des décennies. Problème : elle est scindée en trois blocs de taille plus ou moins égale avec le Nouveau Front Populaire à l'extrême gauche et à gauche, Ensemble et Les Républicains (LR) au centre et à droite, le Rassemblement National à l'extrême droite. Comment constituer un gouvernement pérenne dans ces conditions ? Le cep explore 5 options :

- (1) Un gouvernement du Nouveau Front Populaire, arrivé en tête le 7 juillet dernier. Ce gouvernement creuserait les déficits mais apporterait un changement que les Français ont appelé de leurs vœux dans les urnes. Il s'agit de l'option la plus probable, mais un certain de nombre de freins limite son établissement, entre autres le déchirement de la gauche, mais également un potentiel refus du Président Macron.
- (2) Un gouvernement porté par une alliance Ensemble-LR, qui aurait le bénéfice de ne pas défaire la politique économique du gouvernement menée ces 7 dernières années. Cette option est moins probable car LR refuse historiquement tout type d'alliance politique à l'Assemblée nationale.
- (3) Un gouvernement porté par une alliance gauche-hors-France-Insoumise et Ensemble. Il porterait un programme qui creuserait probablement les déficits publics. Cette option est très peu probable car elle constituerait une trahison du programme porté par les partis de gauche durant la campagne.
- (4) Un gouvernement de grande coalition (de LR au Parti Socialiste, voire avec les Ecologistes et les Communistes). Ce gouvernement serait largement technocratique, mais permettrait de montrer aux Français que la classe politique est capable de changer de culture politique. Compte tenu de l'effort demandé aux parlementaires, cette option reste aujourd'hui très peu probable.
- (5) Un gouvernement technique, qui s'appuierait uniquement sur Ensemble à l'Assemblée nationale, pour gérer les affaires courantes. Il apporterait de la stabilité mais serait profondément antidémocratique et pourrait conduire à un « automne social » violent.

Au total, il n'est pas impossible qu'aucune option ne soit viable, ce qui conduirait à une véritable crise de régime, dont l'issue pourrait être la démission du Président Macron, une réforme constitutionnelle, ou l'octroi des pleins pouvoirs au Président pendant un an, le temps d'aller vers une nouvelle dissolution. Durant ce temps, la France risque de ne pas peser en Europe, alors qu'elle constitue historiquement un moteur crucial du projet européen.

Sommaire

1	Intro	oduction	3
2	Un gouvernement du Nouveau Front Populaire		4
	2.1	La théorie	4
	2.2	Les limites	. 5
3	Un gouvernement unissant Ensemble et les Républicains		6
	3.1	La théorie	6
	3.2	Les limites	6
4	Un gouvernement unissant la gauche sans LFI et Ensemble		. 7
	4.1	La théorie	. 7
	4.2	Les limites	. 7
5	Un gouvernement de grande coalition, des Communistes aux LR, ou du PS aux LR		. 7
	5.1	La théorie	. 7
	5.2	Les limites	. 7
6	Un gouvernement technique, uniquement soutenu par Ensemble		8
	6.1	La théorie	. 8
	6.2	Les limites	. 8
7	Peut-on éviter la crise de régime ?		8
	7.1	La démission	. 9
	7.2	La proposition d'une réforme constitutionnelle par référendum ou via le Parlement réu en Congrès	
	7.3	L'activation de l'article 16 de la Constitution donnant les pleins pouvoirs au Préside pendant un an	
8	Cond	clusion : comment la France peut-elle encore peser en Europe ? 1	LO
Figu	ıre 1:	Les cinq options de gouvernement dans la nouvelle Assemblée nationale	. 4

1 Introduction

Alors que l'Europe a besoin de leadership au Conseil européen dans le cadre de la mandature à venir de la Commission et du Parlement, la France, l'un des moteurs historiques de l'intégration européenne, rentre dans une période de turbulence politique et ne pourra très certainement pas assumer ce rôle. Si le deuxième tour des élections législatives du 7 juillet dernier a montré que les Français étaient encore capables de faire barrage à l'extrême droite – avec pour la première fois des électeurs du centre qui n'ont pas hésité à voter à gauche, notamment LFI, pour contrer le RN -, l'Assemblée nationale française se retrouve avec 3 blocs de tailles similaires rendant très difficile la formation d'un gouvernement stable à brève échéance, et empêchant la France de peser en Europe.

En effet, le Nouveau Front Populaire (composé de la France Insoumise – LFI - de Jean Luc Mélenchon, le Parti Socialiste, les Écologistes, les Communistes, et les divers gauche) est arrivé – et c'est une surprise – en tête avec 194 sièges de députés sur 577¹, la majorité présidentielle (MODEM, Ensemble, Horizons et divers centre) est arrivée derrière avec 166 députés², quand le RN – qui était annoncé dans presque tous les ultimes sondages à plus de 200 députés – finit en réalité avec 143 députés³. Enfin, le parti de centre-droit Les Républicains (LR), purgé de sa frange compatible avec le RN depuis le départ du président Eric Ciotti durant la campagne de premier tour des législatives 2024, se maintient avec près de 60 députés⁴ en comptant les députés divers droite.

La majorité absolue de l'Assemblée nationale étant fixée à 289 députés, il est donc strictement impossible pour une seule force politique de former un gouvernement disposant d'une telle chose à l'heure qu'il est. Dans ce cadre, le Président de la République Emmanuel Macron a – malgré la défaite du camp présidentiel arrivé deuxième – demandé au Premier Ministre Gabriel Attal de rester en poste ainsi que l'ensemble du gouvernement, le temps que « l'Assemblée se structure » et qu'un gouvernement capable de gouverner émerge⁵.

À ce stade de la recomposition politique, quelles sont les options et scénarios probables ? La France sera-t-elle en mesure de disposer d'un gouvernement stable pour – au moins – l'année à venir ? Comment sortir de cette situation et retrouver la stabilité ?

Dans ce cet Adhoc du cep, nous évaluerons l'intérêt et les limites à la constitution d'un gouvernement porté par le vainqueur des dernières élections, le Nouveau Front Populaire (Section 2), par une alliance Ensemble-LR (Section 3), par une alliance de la gauche hors-LFI et d'Ensemble (Section 4), par une grande coalition (Section 5) et enfin par un gouvernement technique (Section 6). Toutes ces options sont explicitées sur la Figure 1 ci-dessous. Finalement nous évoquerons la possibilité d'une crise de régime si ces options échouent (Section 7) et ce que cela induit sur le rôle de la France en Europe dans les temps à venir (Section 8).

¹ La Chaine Parlementaire, <u>Législatives 2024 : quels équilibres au sein des blocs de la nouvelle Assemblée nationale ?</u>. Les chiffres sont encore susceptibles d'évoluer jusqu'à la composition finale des groupes le 18 juillet 2024.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

⁵ Le Grand Continent, <u>Emmanuel Macron refuse la démission de Gabriel Attal, qui reste Premier Ministre, que va-t-il se passer maintenant ?</u> 08.07.2024.



Figure 1: Les cinq options de gouvernement dans la nouvelle Assemblée nationale

Source: Le Figaro. Note: le Scénario 1 correspond à la Section 2 du de l'Adhoc, le Scénario 2 à la Section 4, le Scénario 3 à la Section 6, le Scénario 4 à la Section 3, et le Scénario 5 à la Section 5.

2 Un gouvernement du Nouveau Front Populaire

2.1 La théorie

Puisque le Nouveau Front Populaire est jusqu'à nouvel ordre la force politique cohérente la plus importante de l'Assemblée nationale, si elle parvient à désigner un premier ministre, le président Macron – s'il tient vraiment à respecter le résultat des urnes – devrait appeler cette personnalité pour former un gouvernement minoritaire comme la majorité présidentielle l'avait elle-même fait en 2022 après les législatives faisant suite à la réélection du Président Macron.

Ce gouvernement serait très fragile car soutenu par moins de 200 députés dans l'hémicycle. Il ne demanderait probablement pas de vote de confiance, chercherait à bâtir des majorités de projet avec le centre (voire le RN s'agissant des retraites) sur quelques textes, mais surtout à utiliser ses pouvoirs réglementaires.

En effet, le NFP cherche à faire passer le SMIC à 1600 EUR, le blocage de certains prix et l'abrogation de la réforme des retraites par décrets signés par le premier ministre⁶. A priori, la hausse du SMIC

France 24, le NFP veut agir rapidement « par décret » ... Mais est-ce juridiquement possible ? 09.07.2024.

pourrait facilement passer. Pour le blocage des prix, cela pourrait être possible mais il y aura quoi qu'il arrive un débat juridique. Pour l'abrogation de la réforme des retraites faisant évoluer l'âge de départ à la retraite, il faudrait en revanche passer par le Parlement. Néanmoins, en conjuguant les votes du RN et du NFP, il y aurait en théorie une majorité pour abroger ce texte, même si le RN a toujours défendu une position assez différente de celle du NFP sur la manière de revenir sur la réforme de 2023.

2.2 Les limites

Toutefois, il n'est pas du tout certain à l'heure actuelle que, tout d'abord, le NFP se mette d'accord sur un ou plusieurs noms de premiers ministres dans la mesure où la France Insoumise (extrême-gauche) et le Parti Socialiste (centre-gauche) ont des groupes de taille similaire dans la nouvelle Assemblée (a priori 78 avec les exclus vs. 69) et que les deux partis revendiquent un premier ministre issu de leurs rangs.

Par ailleurs, au-delà des négociations difficiles ne serait-ce que sur un nom de premier ministre, et encore davantage sur la nomination d'un potentiel gouvernement, il existe aussi des voix discordantes, notamment au sein du parti socialiste, s'agissant de la pertinence de ne former qu'un gouvernement sur la base de la coalition NFP qui représente moins de 200 députés. Certains députés s'expriment ainsi en faveur d'une ouverture de la coalition à des députés, notamment centristes, qui seraient d'accord pour voter certains textes de gauche à leur côté. D'autres vont plus loin et estiment qu'il est de leur responsabilité de proposer une grande coalition pour éviter que le RN ne dispose la prochaine fois d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Enfin, rien ne dit que, même si le NFP parvient à se mettre d'accord sur un nom et sur un « périmètre » parlementaire, le président Macron accepte de nommer la personne qu'ils ont désignée comme Premier Ministre du pays. En effet, la Constitution de la Vème République ne précise aucunement les conditions à remplir pour que le Président de la République nomme le Premier Ministre⁷. Traditionnellement, le Président respecte effectivement le verdict des urnes et nomme la personnalité menant le groupe majoritaire à l'Assemblée.

Mais il pourrait en être autrement. Une fois, par le passé, un Président français a nommé un Premier Ministre qui n'était pas issu du groupe majoritaire : il s'agit de Valérie Giscard d'Estaing qui nomma en 1978 après la victoire du RPR (Rassemblement pour la République) de Jacques Chirac Raymond Barre, issu du parti présidentiel, l'UDF (l'Union des démocrates français), et deuxième groupe de la nouvelle Assemblée. Cette situation n'est pas tout à fait comparable puisque l'UDF et le RPR étaient coalisés au sein de l'Assemblée. Néanmoins, ceci crée une forme de précédent qui pourrait inciter Macron à ne pas totalement respecter le verdict des urnes.

D'ailleurs, à ce propos, il pourrait estimer que le NFP, qui pour l'heure n'est pas un groupe parlementaire uni mais bien a priori une coalition de groupes (Socialistes, Communistes, Ecologistes, La France Insoumise) ne constitue pas une base suffisamment solide pour accepter un premier ministre désigné par la coalition de gauche. Les dernières évolutions semblent à ce propos lui donner raison. C'est pourquoi il a bien précisé qu'il attendait que l'Assemblée « se structure » en groupes avant de nommer le Premier Ministre d'un futur gouvernement. Il envisagera peut-être de nommer un Premier Ministre issu de la coalition de gauche si elle forme un groupe unique à l'Assemblée.

⁷ Conseil Constitutionnel, <u>Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958</u>, article 8.

Pour mémoire, un groupe parlementaire⁸ à l'Assemblée nationale doit être au moins composée de 15 membres. Il doit signer une déclaration politique qui est ensuite rendue publique. Des postes à responsabilité au sein de l'Assemblée doivent lui revenir (bureau de commission, etc.). Les présidents de groupe siègent à la Conférence des présidents et dispose de prérogatives larges (demande de création d'une Commission spéciale, obtention de droit d'une suspension de séance, etc.). Enfin, les groupes se caractérisent par une forte discipline de vote de la part de ses membres. C'est sur ce dernier point que Macron pourrait insister afin de justifier un refus d'un Premier Ministre nommé par une coalition de partis appartenant à différents groupes.

3 Un gouvernement unissant Ensemble et les Républicains

3.1 La théorie

Actuellement, des rumeurs affirment qu'Ensemble (coalition de Renaissance, le parti du Président Macron, le MODEM, parti de François Bayrou, et Horizons, parti de l'ancien Premier Ministre Edouard Philippe) chercherait à former une alliance avec les Républicains, ce qui formerait un bloc central d'environ 230 députés, soit plus que le Nouveau Front Populaire.

Cette nouvelle force politique serait légitime pour former un gouvernement qui porterait alors une politique sensiblement similaire à celle du précédent. Il s'agirait ainsi de ne pas augmenter la dépense publique, ni d'augmenter les impôts, pour respecter au plus près les règles du Pacte de Stabilité et de Croissance. Il est possible que cette alliance s'entende par ailleurs sur de nouveaux textes destinés à combattre l'immigration illégale, et l'insécurité.

Néanmoins, pour pouvoir les passer, il devra passer l'épreuve de l'Assemblée dans ces derniers cas. Il est donc probable que ce gouvernement de continuité n'effectue pas de grandes réformes, constituant une forme d'immobilisme aux yeux d'électeurs qui ont beaucoup choisi les extrêmes par volonté de changement.

3.2 Les limites

Il est peu probable que cette alliance voit le jour dans la mesure où Laurent Wauquiez, chef informel de LR, et affichant historiquement une ligne dure, est contre. Il estime – et c'est la ligne historique du parti de droite – qu'aucune alliance ni compromission n'est possible avec Ensemble, qui a conduit une politique que le parti de centre-droit dénonce depuis 7 ans.

Il pourrait y avoir néanmoins une rupture au sein de LR. Ces derniers jours, Bruno Retailleau, figure proche de François Fillon, le candidat malheureux des LR en 2017, estimait qu'il fallait un nouveau parti, car la marque LR était morte. Aurélien Pradié, figure de la jeunesse du parti, a lui quitté le parti dans l'espoir de refonder une nouvelle droite. Il n'est donc pas impossible qu'Ensemble, guidé par Gabriel Attal parvienne à débaucher des élus LR pour les intégrer dans le groupe Ensemble, peut-être au sein d'Horizons.

Cette option plairait davantage au chef de l'Etat, puisqu'il s'agirait de protéger la politique qu'il a mené depuis 7 ans. Mais si LR se scinde et qu'Ensemble n'en récupère qu'une partie, le gouvernement

⁸ Vie publique, À quoi servent les groupes parlementaires ? 02.07.2024.

s'appuiera sur une base parlementaire très restreinte et pourrait se voir censurer au Parlement très rapidement.

4 Un gouvernement unissant la gauche sans LFI et Ensemble

4.1 La théorie

Cette coalition réunirait quatre partis et pencherait à gauche, avec les socialistes comme groupe pivot. Elle pourrait répondre au désir de changement exprimé par certains Français, avec un programme accès sur la justice sociale et la redistribution.

4.2 Les limites

Il est difficile d'imaginer à ce stade ce type de coalition dans la mesure où les trois partis de gauche mentionnés ont fait campagne sur un programme précis, celui du NFP, et pourraient difficilement le renier juste après le second tour des législatives.

Par ailleurs, l'intérêt de cette coalition est assez limité car elle resterait sous le seuil fatidique de 289 députés, la majorité absolue à l'Assemblée nationale, mais s'en approcherait tout de même fortement avec 282 députés. Il serait éventuellement possible d'imaginer passer des textes avec l'abstention des LR dans certains cas.

5 Un gouvernement de grande coalition, des Communistes aux LR, ou du PS aux LR

5.1 La théorie

Cette grande coalition est la seule à obtenir la majorité absolue. Il serait aussi possible d'imaginer une variante disposant de la majorité absolue sans les communistes, voire sans les écologistes.

Cette grande coalition ressemblerait à celle du Parlement européen et se destinerait à gouverner de manière équilibrée, probablement sans grand projet marquant pour l'opinion. Il est fort à parier que ce type de coalition ressemble en fait à l'option du gouvernement technocratique, où seuls des personnalités peu politiques auraient en réalité le pouvoir au sein du gouvernement.

5.2 Les limites

Cette grande coalition serait une révolution pour la culture politique française, faite de rapports de force, de dispute, et non de compromis. Il semble ainsi difficile à ce stade d'imaginer que les parlementaires soient capables de balayer 70 ans de culture politique pour rapidement se coaliser autour d'un projet prenant corps dans un contrat de coalition, comme en Allemagne. Pourtant, il se peut que ce soit bel et bien le message envoyé par les Français qui majoritairement ont fait barrage au Front National, pour la première fois en votant massivement pour le centre et la gauche, alors qu'historiquement, ils faisaient barrage en votant pour le centre. Ils verraient ainsi peut-être d'un bon œil cette grande coalition.

Mais pour le moment, le NFP n'a pas éclaté et il n'est pas question d'imaginer une coalition où la gauche est présente sans LFI.

Par ailleurs, en admettant que cette coalition se fasse, cela pourrait être une mauvaise nouvelle pour la République dans la mesure où ce type d'expérience dans d'autres pays, notamment l'Italie, a mené à la victoire des partis d'opposition à l'occasion de nouvelles élections. En l'occurrence, il s'agirait du Rassemblement National et de LFI.

Enfin, cette grande coalition républicaine correspondrait très certainement à une forme d'immobilisme politique dans la mesure où il n'existerait pas de majorité pour voter des textes ambitieux, de gauche comme de droite.

6 Un gouvernement technique, uniquement soutenu par Ensemble

6.1 La théorie

Compte tenu de la difficulté que représente toutes les options évoquées, Emmanuel Macron pourrait finalement opter pour un gouvernement technique qui reposerait non pas sur une grande coalition difficile à mettre en place, mais bien uniquement sur Ensemble à l'Assemblée, soit un groupe de 166 députés.

Ce gouvernement technique, qui ressemblerait en fait au gouvernement actuel dont le Président a refusé la démission ce lundi 8 juillet, se contenterait de gérer les affaires courantes, sans qu'aucun agenda politique ne soit porté au Parlement. Le risque de la censure serait ainsi évité. Il durerait jusqu'à ce que le Président convoque de nouvelles élections où tout autre type.

6.2 Les limites

Ce gouvernement constituerait une forme de déni de démocratie, dans la mesure où le résultat des élections ne serait absolument pas pris en compte. Si le Président agit ainsi, ce serait fort étrange puisqu'il a convoqué les élections législatives anticipées justement parce que l'Assemblée souffrait d'une faible légitimité démocratique, ainsi que lui-même.

Il peut constituer une solution acceptable pour l'été, avec les Jeux Olympiques qui s'annoncent, mais pas pour l'automne, où le Président devra coûte que coûte acter sa marginalisation et redonner le pouvoir au Parlement.

7 Peut-on éviter la crise de régime ?

Malgré toutes les options introduites précédemment, la France pourrait malgré tout tomber en crise de régime. L'ingouvernabilité de l'Assemblée nationale pourrait rapidement survenir, surtout si les partis ne se départent pas de leur ancienne culture politique fondée sur la dispute — un luxe que permettait la Vème République, et son scrutin uninominal à deux tours qui a longtemps favorisé quelques grands partis.

S'il n'est pas possible de disposer d'un gouvernement qui ne se fasse pas censurer à l'Assemblée, et qui n'aboutisse pas à de vives protestations dans les rues – comme pourrait le provoquer un gouvernement technique par exemple –, il reviendra au Président Macron d'en tirer les conséquences. Voici les options qu'il a à sa disposition :

7.1 La démission

Emmanuel Macron pourrait considérer qu'il est responsable de la situation, qu'il a perdu toute légitimité démocratique, et qu'il doit ainsi démissionner. Ceci conduirait à de nouvelles élections présidentielles, avec les risques que cela comporte (élection de Le Pen ou de Mélenchon).

Par ailleurs, le président élu ne pourrait pas dissoudre l'Assemblée dans l'immédiat si cela survenait, puisque la constitution affirme qu'il faut au moins un an entre chaque dissolution. Cette démission, à l'automne par exemple, amènerait donc, une nouvelle fois, à une toute nouvelle configuration institutionnelle.

7.2 La proposition d'une réforme constitutionnelle par référendum ou via le Parlement réuni en Congrès

Emmanuel Macron pourrait considérer que le problème est avant tout constitutionnel, que nos textes fondateurs ne permettent plus d'organiser une vie politique permettant de gouverner.

Dans ce cadre, il peut utiliser l'article 11 de la Constitution⁹ pour proposer un référendum au Français sur une révision constitutionnelle – voire une toute nouvelle Constitution – qu'il aura préparé.

En l'occurrence, si l'idée est de changer la culture politique du pays et redonner le pouvoir au Parlement, il conviendrait par exemple de revenir sur la réforme constitutionnelle de 1962 qui institue l'élection au suffrage universel du Président de la République. En effet, dans sa première rédaction de 1958, le Président de la République était élu par un cortège de « grands électeurs », environ 80 000 personnes ayant un rôle politique (élus locaux, parlementaires, etc.). Il serait ainsi possible de revenir à cette version de la Constitution pour recentrer la vie politique autour du Parlement.

Le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) réuni en Congrès à Versailles pourrait également faire passer cette réforme, puisqu'il s'agirait d'une réforme visant à redonner du pouvoir à ce même Parlement.

7.3 L'activation de l'article 16 de la Constitution donnant les pleins pouvoirs au Président pendant un an

Une dernière option pour sortir temporairement – jusqu'à une nouvelle dissolution probablement – de la crise de régime serait d'activer l'article 16 de la Constitution¹⁰ pour permettre au Président de la République de gouverner seul pendant un an, sans contrôle de la part du Parlement, en attendant de pouvoir procéder à une nouvelle dissolution.

Cette porte de sortie à la crise momentanée du régime ne serait légalement possible que si la France court un grand danger de troubles à l'ordre public, en raison par exemple de confrontations entre groupuscules d'extrême gauche et d'extrême droite. Et encore : peut-on finir par vouloir gouverner seul alors qu'on souhaitait pour commencer redonner la parole aux Français ?

⁹ Conseil Constitutionnel, <u>Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958</u>, article 11.

¹⁰ Conseil Constitutionnel, <u>Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958</u>, article 16.

Il serait très discutable quel que soit la situation d'utiliser cette option, d'autant plus qu'un gouvernement technique utilisant les dispositions juridiques de l'Etat d'urgence pourrait également gouverner en période troublée, cette fois-ci avec l'appui du Parlement.

Conclusion : comment la France peut-elle encore peser en Europe ? 8

Alors que la France risque d'être focalisée sur ses problématiques intérieures pendant encore un certain temps, son influence en Europe risque de diminuer drastiquement. Il est en effet difficile d'imaginer Emmanuel Macron porter son agenda développé dans le discours de la Sorbonne du 25 avril dernier¹¹ – notamment les 1000 milliards d'investissement proposés – dans ces conditions.

Néanmoins, il pourrait tout de même être tenté de le faire, notamment si la France est gouvernée par le NFP. En effet, bien que le NFP ne compte pas respecter le Pacte de Stabilité et de Croissance, il est pro-européen et souhaite que l'Europe s'intègre davantage sur son volet budgétaire. Il serait ainsi envisageable de voir Emmanuel Macron et un Premier Ministre du NFP venir à Bruxelles pour défendre de nouveaux investissements européens communs.

Toutefois, le manque de rigueur budgétaire français accentué par un potentiel gouvernement de gauche risque de grandement affecter la crédibilité de cette tentative, notamment aux yeux des pays du Nord, à commencer par l'Allemagne.

Au final, en tenant compte de la potentialité d'une ingouvernabilité durable, L'Europe risque donc de devoir se réinventer sans la France pendant un certain temps. En espérant que cela ne soit que temporaire. En effet, on peut craindre que cela ne le soit pas si jamais de nouvelles élections présidentielles et/ou législatives survenaient et que l'extrême droite française désormais ouvertement pro-russe elle a rejoint le groupe de Victor Orban au Parlement européen – ne l'emporte et conduise la France sur la route du Frexit.

Y-a-t-il encore de l'espoir ? Oui. L'espoir, ce sont les Français. Plus précisément, il s'agit de leur capacité à refuser l'extrémisme politique et à exiger de leurs dirigeants qu'ils s'adaptent aux nouvelles configurations politiques.

Le peuple français a surpris le monde entier dimanche 7 juillet en déjouant tous les sondages qui prédisaient au moins une majorité relative pour le Rassemblement national.

Ils se le sont désormais prouvé : dans l'adversité, ils peuvent bel et bien éviter le pire. Pourquoi ne seraient-ils dans ce cas pas capables de remettre la France au cœur de l'Europe?

¹¹ Elysée, <u>Discours sur l'Europe</u>, 25.04.2024.



Auteur:

Victor Warhem: warhem@cep.eu

Représentant du Centre de politique européenne en France

Centre de Politique Européenne PARIS

17 rue Saint Fiacre | 75002, Paris

Le Centrum für Europäische Politik Freiburg | Berlin, le Centre de Politique Européenne Paris et le Centro Politiche Europee Roma forment le réseau des Centres de Politique Européenne Freiburg | Berlin | Paris | ROMA.

Le réseau Centres for European Policy Network analyse et évalue les politiques de l'Union européenne indépendamment des intérêts particuliers et des partis politiques, avec une orientation résolument pro-européenne et sur la base des principes de l'économie de marché.